

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
Le 31 mars 2023 Le 11 Avril 2023 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean LEBOURGEOIS, Conseiller Municipal.

Le 13 avril 2023 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, FERY, HOCHET,
 LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHEL.

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame	BENKHADDA	(excusée pouvoir à L.COLLET)
Madame	DAUSSE	
Madame	DORÉ	(excusée pouvoir à J.M LESUEUR)
Monsieur	BRUNEAU	(excusé pouvoir à M.FAUDOT)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à P.MORTREUX)
Monsieur	SAINT-MARTIN	(excusé pouvoir à G.LE MASSON)
Monsieur	SIMON	(excusé pouvoir à V.BARNAUD)

Marie ASSELINE a été élue secrétaire

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean LEBOURGEOIS Conseiller Municipal, délibérant sur le compte administratif dressé par Patrick LECAPLAIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, lui donne acte de la présentation faite du **compte administratif 2022** du budget communal.

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif 2022 est approuvé à l'unanimité.

Date de publication : le 13 avril 2023
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
 En Mairie, **13 avril 2023**

Le Maire :



Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20230411-20230202-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

Patrick LECAPLAIN